



Aiacciu, u 30 di ghjugnu di u 2025

CUMMUNICATU DI STAMPA DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Adoption de la motion relative à Gaza et à la reconnaissance de l'État de Palestine : *face à la désinformation, le rappel des faits*

Le 27 juin dernier, lors d'une session extraordinaire, l'Assemblée de Corse a adopté une motion relative à la situation dans la bande de Gaza et à la reconnaissance de l'État de Palestine, dans un contexte de crise humanitaire sans précédent.

L'adoption de cette motion intervient alors qu'une vague d'indignation traverse l'Europe, la communauté internationale, et s'exprime également au sein de l'opinion israélienne et la communauté juive elles-mêmes, profondément préoccupées par la situation dramatique des civils palestiniens.

Cette motion, ne fait à aucun moment abstraction du droit d'Israël à exister dans la paix et la sécurité. Ce droit est explicitement mentionné dans le texte, tout comme deux références aux motions précédemment adoptées par l'Assemblée de Corse : celle du 27 octobre 2023 et celle du 1er mars 2024, qui condamnaient fermement les massacres du 7 octobre perpétrés par le Hamas et exigeaient la libération des otages.

Face aux nombreuses inepties, désinformations et attaques politiciennes, la Présidence de l'Assemblée de Corse tient à rétablir les faits.

Un texte fondé sur le droit international en réponse à une urgence humanitaire

La motion adoptée repose sur un socle juridique incontestable : les résolutions des Nations Unies, les rapports des agences humanitaires (PAM, OMS, UNICEF), les conclusions de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de justice.

Elle dénonce les crimes commis à Gaza, documentés comme potentiellement génocidaires, et affirme la nécessité d'une solution politique fondée sur la coexistence de **deux** États souverains : l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine.

Un engagement qui ne nuit à personne

Certains, par ignorance ou mauvaise foi, prétendent que ce vote détournerait l'Assemblée de Corse de ses missions. C'est faux et insultant.

S'exprimer sur une crise humanitaire majeure ne nous fait renoncer à rien. Les Corses continueront à être défendus sur tous les sujets qui les concernent directement : logement, santé, pouvoir d'achat, transport, etc.

La solidarité internationale ne s'oppose pas à l'engagement local.

Elle en est l'extension naturelle, la cohérence éthique, la continuité politique.

Une démarche concertée, transparente et soutenue

Contrairement à ce que certains élus affirment aujourd'hui pour nourrir la polémique, la motion a bien été partagée, discutée et co-construite avec plusieurs groupes politiques nationalistes de l'Assemblée ainsi qu'avec des non-inscrits.

Elle a été adoptée dans le cadre d'un débat démocratique, où chacun avait la possibilité de s'exprimer et d'amender le texte. Le groupe d'opposition qui s'est exprimé par un communiqué a choisi de le faire a posteriori, sans participer au vote, et en quittant la session avant même l'examen des motions, lesquelles portaient également sur d'autres sujets d'importance, comme la langue corse.

Il est regrettable que certains responsables politiques préfèrent dénaturer les faits après coup, allant jusqu'à reprendre les éléments de langage de l'extrême droite, plutôt que d'assumer leurs positions – et celles de leurs électeurs – dans l'hémicycle.

Un climat inquiétant pour la démocratie

Les réactions hostiles et violentes observées depuis l'adoption de la motion témoignent d'une tendance préoccupante.

Il devient de plus en plus difficile, et la Corse ne déroge visiblement pas à cette tendance, de débattre d'un sujet international sans faire l'objet d'accusations caricaturales et infondées.

Quand une collectivité dénonce des crimes de guerre et demande l'application du droit international, elle n'est ni extrémiste, ni partisane. Elle est responsable.

Ce climat d'intimidation, de désinformation et de rétrécissement du débat public est une menace pour la démocratie et nous le déplorons.

Le cœur du sujet : le droit d'un peuple à vivre sur sa terre

Il est temps de recentrer le débat au juste niveau : plus de 50 000 civils ont été tués à Gaza depuis octobre 2023, dont des milliers d'enfants. Des familles entières sont ensevelies sous les décombres. La famine est utilisée comme arme de guerre. L'aide humanitaire est ciblée.

Face à cette tragédie, le silence n'est pas une option.

La neutralité n'est pas une posture.

L'indignation ne peut être sélective.

L'Assemblée de Corse a choisi de se prononcer de manière claire, fidèle aux valeurs humanistes que porte le peuple corse.

Tous les nationalistes corses ont choisi d'accompagner ce vote au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, fondement de notre combat depuis l'origine.

Nous continuerons à défendre une parole libre, fondée, digne, qui ne cède ni à l'intimidation, ni à l'oubli. Parce que tout peuple a droit à la vie. Et que la paix ne naîtra jamais de l'indifférence.

Contacts presse :

Lesia Sargentini
lesia.sargentini@isula.corsica
+33 6 09 60 47 16

Laura Casanova
laura.casanova@isula.corsica
+33 6 24 99 15 39